

Présence de la grippe aviaire au Bénin

Le gouvernement appelle à la collaboration des populations dans la lutte

Olivier S. S. HONVOU

Notre pays est réellement affecté par le virus de la grippe aviaire ". C'est la déclaration de reconnaissance officielle faite le mercredi dernier par le ministre Dovonou en charge de l'élevage. Entouré pour la circonstance de ses pairs de la santé, de la décentralisation, de l'alphabétisation et celui chargé des relations avec les institutions de la république chacun des ministres formant la délégation gouvernementale a dans ses propos rassuré la population par rapport à la grippe aviaire. En effet deux foyers du virus de la grippe aviaire ont été découverts dans le pays entre le 7 Novembre et 4 Décembre dernier. Le premier foyer a été décelé le 4 Décembre à Akpakpa dans la ville de Cotonou. Il s'agit d'un poulailler de type commercial où 20% de la volaille étaient affectés ce qui a conduit à l'abattage systématique du reste des poulets. Le second cas lui-même découvert à Adjarra dans l'Ouémé. Il s'agit d'un poulailler domestique où 33 des 35 poulets étaient affectés. Pour le Docteur Challa, Ministre de la santé le virus qui sévit au Bénin est de type H5N1. Il est hautement pathogène mais ne s'est pas encore

muté vers l'espèce humaine. Cependant selon la délégation ministérielle il faut observer un certain nombre de règles pour circonscrire le mal.

Les mesures prises par le gouvernement

Dans l'optique d'une lutte efficace contre le mal, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures. La première est d'informer les populations sur l'existence effective de la grippe aviaire dans le pays afin de les inviter à une collaboration dans la lutte. La seconde mesure est d'inviter les populations à l'observance des règles de protection. Ainsi tout déplacement de volailles devra se faire en cage. Il faut éviter les contacts directs avec les volailles présentant de quelconque signes de maladie. Il est également prévu l'abattage systématique non seulement des volailles des foyers affectés mais aussi de tous les oiseaux se trouvant dans le rayon de 5 Km du foyer découvert. Il sera procédé au dédommagement des éleveurs ayant déclaré la contamination de leur volailles. Ceux qui auront tenté de cacher le mal se rendront complices de l'évolution

éventuelle du mal. Invitation est donc faite aux éleveurs de surveiller leur volailles et de déclarer toutes malaises constatées au centre de santé le plus proche dans les meilleurs délais.

Les recommandations dans la consommation

Point de peur dans la consommation de volailles et des ses dérivés. Contrairement à certains communiqués de certaines organisations de la société civile interdisant la consommation du volaille et de ses dérivés, la délégation de l'équipe gouvernementale n'a pas interdit la consommation de volailles. Pour le ministre de la santé, " Notre habitude alimentaire est favorable au contrôle du virus de la grippe aviaire ". En effet suivant la déclaration du Docteur Challa une bonne cuisson de la volaille et de ses dérivés permet de rester hors danger du virus. Ainsi à 60% le virus est détruit après 30 minutes, à 100% il est détruit au bout de 3 minutes et 200% il est détruit au bout de quelques secondes. Il faut également signaler que le virus H5N1 ne résiste pas dans les milieux acides. Il est donc souhaité que soient bien cuites toutes volailles avant sa consommation. □

Campagne de lutte contre le Sida dans les Collines

Les femmes de Savalou sensibilisées

Les associations villageoises et les groupements de femmes de la commune de Savalou ont suivi, mercredi passé, dans la salle de conférence de la maison des jeunes, une séance de sensibilisation sur la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant. C'est une initiative du centre de promotion sociale de la commune avec le concours de l'ONG Racine et du service de pédiatrie de l'hôpital de zone de Savalou.

Médard ESSOU

La sensibilisation, la prévention et le dépistage sont les trois points sur lesquels les animateurs de la séance de sensibilisation du mercredi dernier sont revenus. Lors des communications, il a été dit aux participantes que le dépistage est le seul moyen de connaître son état sérologique et de se mettre à l'abri de la contamination. Les moyens de prévention ont été aussi exposés et il a été aussi dit que le virus peut ne pas être transmis à l'enfant lors de l'accouchement si la femme séropositive suit les conseils du médecin traitants et si l'accouchement a lieu dans un centre de santé approprié. Selon les conférenciers, tout le monde doit rompre le silence autour de la pandémie pour permettre à chacun de se mettre à l'abri du virus. Selon les statistiques, plus de 1600 enfants nouveaux nés sont contaminés chaque jours dans le monde. Il importe donc de

passer le message pour que les femmes séropositives soient informées et aller à tant dans un centre de santé et se faire suivre dans de bonnes conditions. Le centre de promotion sociale de la commune de Savalou, organisatrice de l'activité, a eu le soutien de la direction de la mobilisation sociale de la famille et de l'enfant. A l'ouverture de la séance de sensibilisation comme à la clôture, le directeur national de la mobilisation sociale a exprimé sa satisfaction par rapport aux efforts du centre de Savalou et a promis apporter son soutien à toutes les actions visant à porter le message sur la pandémie du sida dans notre pays. Notons que la campagne de sensibilisation s'inscrit dans le cadre des activités de la journée mondiale de lutte contre le sida 2007 dont le thème de cette année est " Stop SIDA. Tenez la promesse " avec comme actions axées sur le leadership. □

Application des nouveaux prix des produits de grande consommation

Romain Houéhou demande la vigilance des consommateurs

Le président de la ligue pour la défense des consommateurs au Bénin (Ldcb), a donné une conférence de presse mercredi dernier à la maison des médias de Cotonou. Romain Abilé Houéhou se prononçait par rapport à l'application effective des mesures de lutte contre la cherté de la vie prises par le gouvernement.

Alban CODJIA

Nous avons constaté que les consommateurs ne bénéficient pas de l'entière des avantages des mesures prises " par le gouvernement dicit Romain Houéhou. Le président de la ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) reconnaît un mérite au gouvernement pour avoir écouté les propositions à lui faites par les associations de consommateurs. Mais se désolé de la réticence des commerçants à appliquer les

nouveaux prix fixé par le gouvernement pour les produits de grande nécessité. " C'est dommage que le gouvernement mette en place des mesures qui profitent au peuple et que les acteurs du commerce refusent. " s'offusque t-il. Face à cette résistance, la ligue de défense des consommateurs au Bénin suggère : " il faut que les consommateurs dénoncent les commerçants qui ne veulent pas appliquer les nouveaux prix ". La ligue sollicite ainsi la vigilance des populations à qui

il demande de ne pas se laisser faire en se procurant les produits à des prix autres que ceux actuellement en vigueur.

Attention volaille avariée

D'autres sujets ont été abordés par le conférencier. Il s'agit entre autres de l'existence de foyers de grippe aviaire. La Ldcb confirme la présence de l'épizootie sur le territoire et invite les consommateurs à mieux manipuler la volaille. Concernant toujours la volaille, Romain Houéhou affirme qu'

" il y a des cuisses de poule impropres à la consommation ", dans les entrepôts de Maersk Line depuis le mois de septembre. La volaille serait importée d'Espagne. Les

services habilités à contrôler ont conclu à une destruction des produits. Mais depuis les structures devant autoriser cette destruction traîne le pas. □

LE PROGRES
La meilleure
audience